Marseille : Jean-Noël Guérini retrouve son poste au Conseil général

25/10/2011 à 22h02

Le tribunal administratif de Marseille a suspendu cet après-midi l'arrêté pris par Jean-Noël Guérini au lendemain de sa mise en examen et donnant délégation d'une partie de ses pouvoirs à Daniel Conte, son premier vice-président au Conseil général.

Le président du tribunal a estimé, suivant la requête de la présidente du groupe UMP – Nouveau Centre au Conseil général Martine Vassal, qu'il y avait urgence à statuer.

"Ils vont devoir me supporter trois ans"

"Je reviens en pleine forme après avoir pris du recul, explique le président socialiste qui s'était mis en retrait de ses fonctions après sa mise en examen du 8 septembre. [Lire la suite]

La Provence.com